

Bientôt les vacances d'été 2023

Les vacances d'été approchent, et le Comité Syndical espère qu'elles seront reposantes pour tous.

Quelques points à retenir concernant notre Résidence :

1. FINANCES DE PSN

Toutes les charges 2023 ont été versées.

2. NOS ESPACES VERTS.

Rappelons qu'il appartient à chacun de veiller au nettoyage des caniveaux qui sont devant sa propriété, comme le font des propriétaires dans des Résidences voisines.

3. ENTRETIEN DE NOS JARDINS ET DES PARTIES PRIVEES

Pour la tranquillité de tous, il est indispensable de respecter les horaires figurant dans notre Cahier des Charges, et qui sont ceux imposés par la Mairie, à savoir :

- Les jours ouvrables : de 8h à 12h, et de 14h à 19h30
- Les samedis : de 9h à 12h, et de 15h à 19h
- Les jours fériés (hors dimanche) de 10h à 12h

Par ailleurs, les règles d'intérêt général figurant à l'Article 11 de notre CdC, doivent être respectées, en particulier celle relative à l'étendage de linge.

4. SECURITE DE NOS MAISONS

La vigilance s'impose avec équipement de systèmes de sécurité dans nos maisons, dans la mesure du possible.

N'oubliez pas de vous inscrire à la GENDARMERIE de Noisy-le Roi si vous devez vous absenter pendant de longues semaines, et d'en informer au moins un de vos voisins, en lui laissant les moyens de vous joindre rapidement en cas de nécessité absolue.

Faites relever vos boîtes à lettres régulièrement.

5. INITIATIVE "Ramonage des cheminées + entretien de vos chaudières"

N'oubliez pas de répondre au questionnaire, AVANT LA FIN DU MOIS DE JUIN. Vous faciliterez ainsi la tâche de vos bénévoles du Comité. Merci pour eux.

Le Comité Syndical